

Thommen-Furler AG, votre partenaire AdBlue® by BASF, vous offre pour toute **nouvelle immatriculation de véhicules poids lourds Euro 4 à Euro 6 dotés de la technologie SCR** (ainsi que pour toute immatriculation ne nous ayant pas déjà été communiquée):

**1'000 litres du produit AdBlue® by BASF ainsi qu'une station de remplissage professionnelle au prix exceptionnel de Fr. 395.- ! \***

[Validité : 01.01-30.06.2020]

\*Un container IBC de 1'000 litres vous est livré avec une station de remplissage professionnelle en prêt (pistolet automatique, compteur volumétrique, raccord rapide, etc.). Voir conditions ci-dessous.



Comment procéder ?

1. Remplir ce formulaire et joindre une copie du permis de circulation du véhicule.
2. Envoyer les deux documents par fax, par e-mail ou par courrier au centre de service Automotive de Thommen-Furler.
3. Dès réception des documents, le centre de service AdBlue vous avisera de la date de livraison du container AdBlue® by BASF de 1'000 litres et de la station de remplissage AdBlue.

Le centre de service Automotive se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.

**Tel +41 32 352 08 21**  
**Fax +41 32 352 08 23**  
**sca@thommen-furler.ch**

Entreprise (timbre) :

Responsable : \_\_\_\_\_  
 e-mail : \_\_\_\_\_

Conditions

Le prix de vente peut être modifié sans préavis de notre part. Veuillez-vous renseigner lors de votre commande. Conditions valables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et uniquement en utilisant ce formulaire. D'autres formulaires sont à disposition sur notre site internet. Les frais de transport sont compris. La TVA (7.7%) et la taxe RPLP (SFr. 48.50/to jusqu'à 3 tonnes) sont exclues. Un forfait de Fr. 25.- pour l'utilisation du container IBC est demandé par container. Si vous êtes en possession d'un contrat d'achat AdBlue® by BASF (consommation annuelle d'au moins 5'000 litres), aucun frais d'utilisation du container IBC ne vous est facturé.

La station de remplissage est propriété de Thommen-Furler AG et doit être exclusivement utilisée avec le produit AdBlue® by BASF vendu par Thommen-Furler. En cas d'utilisation avec un autre produit, une indemnité de Fr. 300.- sera facturée et la station de remplissage sera reprise immédiatement. Thommen-Furler AG prend en charge les frais d'entretien pour une utilisation normale de la station de remplissage prêtée. Sans achat du produit AdBlue® by BASF durant l'année en cours, une contribution forfaitaire de Fr. 250.- en tant que participation aux frais d'utilisation sera facturée.

L'offre est réservée exclusivement aux clients ayant des poids lourds utilisant AdBlue® et immatriculés en Suisse ou au Liechtenstein (copie du permis de circulation demandée). Offre non limitée par entreprise (10 camions immatriculés = 10 containers au prix action). Offre limitée à un container au prix action par camion immatriculé. Offre limitée à une station de remplissage par entreprise ou par filiale.